

EXPRIMEZ-VOUS !

DESSINONS
NOTRE
TERRITOIRE



PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS

DU 20 MARS AU 6 AVRIL 2017

EXPOSITION

À PARTIR DU 20 MARS 2017



www.legrandchalon.fr

▶ SUR INSCRIPTION AU 03 85 94 21 47 ▶

PERMANENCES 2017

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal fixera à partir de mi-2018 les principes d'aménagement du territoire en matière d'habitat, d'urbanisme, de déplacements, d'environnement et de développement économique. Ce document dictera également les règles générales de construction et d'occupation des sols. La démarche se poursuit sur les 37 communes membres du Grand Chalon avant son extension au 1^{er} janvier 2017.

VENEZ POSER TOUTES VOS QUESTIONS
LORS DES PERMANENCES DES ÉLUS
CHARGÉS DE SON ÉLABORATION



DANS LES MAIRIES DE 17H À 20H

SAINT-RÉMY

LUNDI 20 MARS 2017

OSLON

VENDREDI 31 MARS 2017

CRISSEY

VENDREDI 24 MARS 2017

SEVREY

LUNDI 3 AVRIL 2017

CHALON-SUR-SAÔNE

MERCREDI 29 MARS 2017

MERCUREY

JEUDI 6 AVRIL 2017

SUR INSCRIPTION AU 03 85 94 21 47

EXPOSITION

QU'EST-CE QUE LE PLUI VA CHANGER POUR L'AGGLOMÉRATION ?

Trouvez toutes les réponses à vos questions dans l'exposition installée dans les mairies de Chalon-sur-Saône, Crissey, Mercurey, Oslon, Saint-Rémy, Sevrey à partir du 20 mars 2017.

REGISTRES

Pour toutes vos remarques et commentaires sur tous les aspects du PLUI, un registre de concertation est également à votre disposition dans les mairies des 37 communes et à l'hôtel d'agglomération jusqu'à l'arrêt du projet.

+ D'INFOS : WWW.LEGRANDCHALON.FR